NATURAPÔLE **DIGITAL**
Enseignement agricole public

UCARE du BP AP

Mettre en place un Jardin Vivrier *Potager, Aromatiques et Fruitiers*

Code RNCP : 38314

Durée :

- Formation accessible pendant six mois
- 104 heures à distance
- 70 heures en entreprise (équivalent à 2 semaines)
- Formation accessible toute l'année

Modalités pédagogiques :

- Formation 100 % à distance
- Pratique lors des périodes de stage
- Utilisation des ressources numériques
- Accès à une bibliothèque numérique (revues techniques en rapport avec le domaine étudié)

Coût de la formation :

- **800 euros**

Conditions d'admission :

- Être âgée(e) de 18 ans minimum

Financement :

- CPF + abondement complémentaire personnel
- CPF + abondement complémentaire France Travail
- France Travail

La procédure d'inscription est différente suivant le type de financement :

Personnel ou France Travail : contacter notre service administratif par email à l'adresse : marion. vannier@naturapole.fr

Compte CPF : rendez-vous directement sur le site https://www.moncompteformation.gouv.fr

Public concerné :

- Tous publics

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Établissement public proposant des formations 100 % à distance

NATURAPÔLE **DIGITAL**
Enseignement agricole public

OBJECTIFS DE CETTE ACTION DE FORMATION CERTIFIANTE

Vous avez le projet d'installer un potager ? Vous disposez d'un bout de terre, d'un balcon, d'un patio, d'une terrasse ou même d'un toit d'immeuble ? Cette formation vous enseignera à distance de manière simple et didactique la façon de procéder, de la mise en place des cultures à la récolte.

Des professionnels du secteur répondront à vos questions si vous en ressentez le besoin.

CONTENU DE LA FORMATION

- Les clés de la réussite
- Les styles de potager
- Le matériel et fournitures

- Janvier, février, mars : Semis de vos jeunes plants en godets (laitues, tomates, courgettes, céleris-raves, courges, concombres, aromatiques) ; Semis en terre (haricots, poireaux) ; Repiquage de vos jeunes plants ; Suivi sanitaire de vos cultures.
- Avril, mai, juin : Semis de vos jeunes plants en godets (laitues, tomates, courgettes, céleris-raves, courges, concombres, aromatiques) ; Semis en terre (haricots, poireaux) ; Repiquage de vos jeunes plants ; Suivi sanitaire de vos cultures.
- Juillet, août, septembre : Récolte ; Transformation ; Conservation.
- Octobre, novembre : Récolte des cucurbitacées et des derniers légumes du soleil ; Arrachage des cultures et implantation des engrais verts.

CHIFFRES CLÉS

Taux moyen de satisfaction (moyenne 2018-2022) : **81,7 %**

ÉVALUATION – VALIDATION :

Cette capacité est certifiée, elle donne lieu à une évaluation orale et pratique, validée en interne par des formateurs experts.
Un oral d'explicitation en visio-conférence permettra de vérifier la capacité du candidat à avoir un raisonnement adapté aux situations professionnelles (sous réserve d'agrément des épreuves du jury).
L'unité acquise est valable pendant 5 ans.

Possibilité de valider 1/ou plusieurs autres blocs de compétences du Brevet Professionnel Aménagements Paysagers, ce qui permet les débouchés professionnels présentés sur le site : naturapole.fr